servi d'oracles dans la plupart des familles russes. Nous citerons, entre autres : *Dictionnaire d'éducation physique et morale*, le *Médecin domestique*, le *Conseiller médical populaire*, *Des moyens de prolonger la vie humaine*, le *Médecin campagnard*, etc.

**ENGAMER** v. a. ou tr. (an-ga-mé). Instruire, enseigner. ‖ Vieux mot.

— v. n. ou intr. Avaler l'hameçon : *L'anguille* ENGAME *très-souvent*.

**ENGANE** s. f. (an-ga-ne). Comm. Espèce de soude.

**ENGANO**, île de l'Océanie (Malaisie), dans l'archipel de la Sonde, près de la côte S.-O. de l'île de Sumatra, par 5° de lat. S. et 100° de longit. E. Elle a 40 kilom. de circonférence et est environnée de bancs de corail. Peu de vaisseaux y abordent, car ses côtes n'offrent aucun abri aux bâtiments; cependant le terrain d'Engano a beaucoup d'analogie avec celui de Sumatra et donne à peu près les mêmes productions. Les habitants, d'origine malaise, encore tout à fait barbares, parlent une langue particulière et sont entièrement nus, à l'exception de la ceinture, qu'ils environnent de feuilles de palmier. Leur nourriture consiste en cocos, sagou et poisson cru; ils boivent de l'eau et du vin de palmier; leurs habitations, groupées pêle-mêle, ressemblent à des ruches élevées sur des piliers; leurs armes sont la lance et le couteau de Java. Les Hollandais et les Anglais ont vainement, jusqu'à ce jour, tenté de s'établir sur cette île.

**ENGANTÉ, ÉE** (an-gan-té) part. passé du v. Enganter. Mar. Approché de très-près : *Notre vaisseau fut* ENGANTÉ.

— Fam. Entiché, épris : *Il est* ENGANTÉ *de cette femme.* ‖ Doté, pourvu en mauvaise part : *Il comparut devant un pope qui les bénit, et il se trouva* ENGANTÉ *de la fille en question en qualité de femme.* (F. Soulié.)

**ENGANTER** v. a. ou tr. (an-gan-té — du préf. *en*, et de *gant*, sans doute parce que le gant serre de très-près la peau). Mar. Approcher de très-près un vaisseau que l'on poursuit : ENGANTER *une frégate ennemie.* ‖ *Enganter un cordage*, Le saisir prestement quand il est lancé d'une certaine distance. ‖ On dit aussi AGANTER. Ce dernier mot est usité en Provence dans le sens général de saisir.

— Fam. Enjôler, séduire ; gagner complétement : *Pendant longtemps la demoiselle de comptoir avait espéré l'*ENGANTER. (Balz.)

**S'enganter** v. pr. Mar. S'approcher de très-près, en parlant de deux vaisseaux dont l'un est poursuivi par l'autre.

**ENGANYMÉDER** v. a. ou tr. (an-ga-nimé-dé — du préf. *en*, et de *Ganymède*). Abuser honteusement de :

J'en connais d'assez peu sages
Pour *enganyméder* leurs pages.
SARRAZIN.

‖ Mot obscène.

**ENGARAIRE** adj. (an-ga-rè-re — du lat. *angariare*, soumettre à une corvée). Féod. Qui est sujet à la corvée.

**ENGARDE** s. f. (an-gar-de — de *en*, et de *garde*). Vitic. Sarment taillé très-long, dans le but de faire produire beaucoup de fruit aux bourgeons qui en sortiront : *Un propriétaire ne doit laisser faire des* ENGARDES *que sur les ceps les plus vigoureux.* (Bosc.)

**ENGARRE** s. f. (an-ga-re). Pêche. Long filet de pêche plombé, que l'on fait traîner par des bateaux.

**ENGARROTTÉ, ÉE** adj. (an-ga-ro-té — du préf. *en*, et de *garrot*). Art vétér. Blessé au garrot : *Jument* ENGARROTTÉE.

**ENGASTRILOGUE** adj. (an-ga-stri-lo-ghe — du préf. *en*, et du gr. *gastêr*, ventre, *logos*, parole). Syn. de VENTRILOQUE.

**ENGASTRIMYSME** s. m. (an-ga-stri-misme — du préf. *en*, et du gr. *gastêr*, ventre, *muthos*, parole). Faculté du ventriloque. V. VENTRILOQUIE.

**ENGASTRIMYTHE** s. m. (an-ga-stri-mite — du préf. *en*, et du gr. *gastêr*, ventre, *muthos*, parole). Syn. de VENTRILOQUE.

**ENGAU** (Jean-Rodolphe), jurisconsulte allemand, né à Erfurt en 1708, mort en 1755. Dès l'âge de douze ans, il fut employé par le célèbre Jean-Matthieu Gessner à rédiger le catalogue de la bibliothèque du collége, à Weimar. Après avoir étudié la philosophie et la jurisprudence à Iéna, où il passa son doctorat en 1734, il devint, quatre ans plus tard, professeur à l'université de cette ville, et il en fut nommé recteur à deux reprises différentes, en 1745 et en 1751. Voici les titres de ses principaux ouvrages : *Etude sur les prescriptions en matière pénale* (Iéna, 1733, in-8°); *Eléments du droit civil allemand* (Iéna, 1736); *Eléments du droit criminel* (Iéna, 1738); *Eléments du droit canonique* (Iéna, 1739); *Traité du droit des princes protestants sur les pasteurs* (1787, in-8°), etc. Tous ces ouvrages ont eu de nombreuses éditions et sont estimés en Allemagne.

**ENGAVÉ, ÉE** (an-ga-vé) part. passé du v. Engaver : *Pigeon* ENGAVÉ.

**ENGAVER** v. a. ou tr. (an-ga-vé — du préf. *en*, et de *gave*). Ornith. Se dit de certains oiseaux qui nourrissent leurs petits en faisant passer dans leur bec les aliments qu'ils ont déjà humectés et amollis dans le leur : *Le pigeon* ENGAVE *ses petits*.

— Econ. rur. Engraisser la volaille en lui introduisant de force des aliments dans le bec : ENGAVER *des oies*.

**S'engaver** v. pr. Etre engavé : *Le petit pigeon* S'ENGAVE.

— Fam. Se bourrer, se gorger de nourriture.

**ENGAZONNÉ, ÉE** (an-ga-zo-né) part. passé du v. Engazonner : *Pelouse* ENGAZONNÉE.

**ENGAZONNEMENT** s. m. (an-ga-zo-neman — rad. *engazonner*). Action d'engazonner; état d'un terrain engazonné : *Les prairies naturelles ont perdu l'*ENGAZONNEMENT *naturel et la permanence, pour acquérir les propriétés des prairies artificielles.* (Morogues.)

**ENGAZONNER** v. a. ou tr. (an-ga-zo-né — du préf. *en*, et de *gazon*). Semer, garnir de gazon : ENGAZONNER *une pelouse, un tertre.*

**S'engazonner** v. pr. Etre engazonné : *Les talus doivent* S'ENGAZONNER. ‖ Se couvrir naturellement de gazon : *Les prairies étaient une surface de terrain assez fertile, assez humide pour pouvoir* S'ENGAZONNER *naturellement de plantes, pour la plupart de la famille des graminées.* (Morogues.)

**ENGEANCE** s. f. (an-jan-se — du vieux français *enger*, croître, produire, embarrasser, d'où *engeance* avec le sens de race et d'embarras. Quant à l'origine du vieux français *enger*, c'est une question très-obscure. Diez le tire du latin *enecare*, mettre à mort, détruire, mot formé de *e* préposition et de *necare*, tuer. Littéralement, la dérivation proposée par Diez est exacte, *enecare* donnant *enger*, en portugais *engar*, presser vivement et en ennemi, embarrasser, comme *vindicare*, venger. Mais le sens présente beaucoup de difficulté : *enger*, en effet, a deux sens : 1° embarrasser; 2° croître, végéter, produire. De ces deux sens, le premier peut certainement convenir à *enecare*, mais il est assez difficile d'en faire provenir le second, même quand on admettrait que *enger* signifie toujours produire des choses nuisibles, ce qui n'est pas dans les vieux auteurs. Peut-être serait-ce chose plus facile de retourner les significations et de dire : *enger* signifie primitivement produire, puis figurément embarrasser par cette production même. Mais d'où tirer *enger* en ce sens? Ménage le rapporte au latin *ingignere*, engendrer, et il a peut-être raison, bien que, suivant Littré, *ingignere*, convenant parfaitement pour le sens, ne convienne aucunement pour la forme. Il y avait aussi, en vieux français, un substantif *enge*, que nous trouvons dans les anciens auteurs :

Amis, se tu sçavoies
Que c'est grandchose de loenge,
Et com prisie en est li *enge*,
Plus chier l'auroies à avoir.
(FROISSARD, *Buisson de jouesse*).

« Et de fait, tant que l'*enge* des cordonniers soit faillie, jamais ils n'auront faute de telles reliques. » (Calvin.) *Enge* signifie ici race, et il est encore usité avec ce sens en Normandie : « Des pigeons de la grande ou petite *enge*, » pour de la grande ou petite espèce. Enfin, il y a encore un vieux verbe *ongier*, qui, vu le changement non rare de *on* en *en* ou *an*, et réciproquement, peut représenter *enger*. Les vieux auteurs emploient souvent *ongier* pour dire : avoir des rapports avec une femme, ce qui nous confirme dans l'idée de rattacher, avec Ménage, *enger* et *engeance* au latin *ingigno*). Race d'animaux, et surtout de quelques espèces volatiles : *Ces canes sont d'une belle* ENGEANCE. *Des poules d'une grande* ENGEANCE. (Acad.)

— Par ext. et en mauvaise part, Personne ou catégorie de personnes : *Vilaine, maudite* ENGEANCE ! *Les races sémitiques sont, au dire de M. Renan, professeur d'histoire religieuse, des* ENGEANCES *orgueilleuses, sanguinaires et vindicatives.* (Toussenel.)

Que les laquais dorés sont une vile *engeance !*
ETIENNE.

. . . . . . . . . Procréez des enfants
Qui puissent hériter de vous en droite ligne :
De tous collatéraux l'*engeance* est trop maligne.
REGNARD.

. . . Je hais les pleurards, les rêveurs à nacelles,
Cette *engeance* sans nom, qui ne peut faire un pas
Sans s'inonder de vers, de fleurs et d'agendas.
A. DE MUSSET.

Babillard, censeur et pédant
Sont en plus grand nombre qu'on pense :
Chacun des trois fait un peuple fort grand ;
Le Créateur en a béni l'*engeance*.
LA FONTAINE.

**ENGEANCÉ, ÉE** (an-jan-sé) part. passé du v. Engeancer. Embarrassé, chargé, importuné : *Je ne veux pas qu'il soit dit qu'aucune fille de la connaissance de Lisette soit* ENGEANCÉE *d'un robin.* (Dancourt.)

**ENGEANCER** v. a. ou tr. (an-jan-sé — rad. *engeance*. Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *Nous engeançons; il engeança*). Fam. Embarrasser, charger, importuner : *Qui vous a* ENGEANCÉ *de cet homme-là ?*

**S'engeancer** v. pr. S'embarrasser : *Ne vous* ENGEANCEZ *donc pas d'un enfant pour faire vos courses.*

**ENGEIGNER** v. a. ou tr. (an-jè-gné; *gn* mll. — lat. *ingeniare*; de *ingenium*, esprit). Tromper, duper, abuser :

Tel, comme dit Merlin, cuide *engeigner* autrui,
Qui souvent s'*engeigne* soi-même.
J'ai regret que ce mot soit trop vieux aujourd'hui :
Il m'a toujours semblé d'une énergie extrême.
LA FONTAINE.

‖ Vieux mot.

**S'engeigner** v. pr. S'abuser; se duper, se tromper soi-même.

**ENGEL** s. m. (an-jèl). Métrol. Unité de poids usitée en Hollande, et valant 1gr,537.

**ENGEL** (Jean), astronome allemand, né à Aich (Bavière), mort en 1502. C'était un homme d'un savoir rare à cette époque. Il professa l'astronomie dans la capitale de l'Autriche, et composa plusieurs ouvrages dont les principaux sont : *Astrolabium planum in tabulis ascendens* (Augsbourg, 1488, in-4°); *Ephemerides motuum cœlestium ab anno* 1494 *ad* 1500 (Vienne, 1494, in-4°). On lui doit une traduction du traité *De magnis conjunctionibus* d'Albumasar (Augsbourg, 1489, in-4°).

**ENGEL** (André), en latin **Angelus**, historien allemand, né à Strausberg (marche de Brandebourg) en 1561, mort de la peste dans la même ville en 1598. Avide de s'instruire, il fit de longs voyages, dans lesquels il épuisa son petit patrimoine, devint recteur à Strausberg (1585), co-recteur à Neu-Brandebourg, et finit par abandonner l'enseignement pour devenir pasteur dans sa ville natale; il put alors se livrer à son goût pour les études historiques. On lui doit plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons les suivants : *Compendium rerum Marchicarum* (Wittemberg, 1593, in-4°); *Annales marchiæ Brandenburgicæ* (Francfort-sur-l'Oder, 1593, in-fol.).

**ENGEL** (Arnold), poëte et théologien belge, né à Maestricht en 1620, mort à Prague en 1676. Il entra dans la société de Jésus, devint professeur de rhétorique, puis se consacra à l'œuvre des missions. Il a laissé : *Indago monocerotis a natura humana deitatis sagacissima venatrice, per quinque sensuum desideria amanter adornatæ* (Prague, 1658, in-4°); *Virtutis et honoris Ædes in heroïbus* (Prague, 1671), ouvrages écrits en vers latins; deux panégyriques et une oraison funèbre de l'empereur Ferdinand VII.

**ENGEL** (Samuel), géographe et économiste suisse, né à Berne en 1702, mort dans la même ville en 1784. Après un voyage en Allemagne et en Italie, il devint bibliothécaire à Berne, fut appelé au grand conseil (1745), nommé bailli d'Aarberg, puis de Tscherlitz (1748, 1760), étudia et résolut des questions d'utilité générale, coopéra à la fondation de greniers d'abondance et d'un hôpital, s'occupa très-activement de propager la culture des pommes de terre, et, menant de front la science et les affaires, écrivit en même temps des livres consciencieux, dont les principaux sont : *Bibliotheca selectissima* (Berne, 1743, in-8°), ouvrage estimé; *Traité de la rouille du blé* (Zurich, 1758, in-8°); *Mémoires et observations géographiques et critiques sur la situation des pays du nord de l'Asie et de l'Amérique* (Lausanne, 1765, in-4°), où il traite la question d'un passage par le Nord, qu'il croit possible de trouver en se fondant sur cette hypothèse fausse : que l'eau de mer ne peut geler; *Quand et comment l'Amérique a été peuplée* (Amsterdam, 1767, in-4°), livre dans lequel il soulève beaucoup de questions relatives à l'éclaircissement de la Bible, notamment au déluge; *Mémoire sur la navigation dans la mer du Nord depuis le* 63° *de latitude vers le pôle et depuis le* 10° *au* 100° *de longitude* (Berne, 1779, 1 vol. in-4°); *Remarques sur la partie de la relation du voyage du capitaine Cook qui concerne le détroit entre l'Asie et l'Amérique* (Berne, 1781, in-4°). Dans ces deux derniers écrits, Engel revient sur la possibilité de naviguer dans l'océan boréal.

**ENGEL** (Jean-Jacques), philosophe, critique et romancier allemand, né à Parchim (Mecklembourg) en 1741, mort dans la même ville en 1802. Destiné à la carrière ecclésiastique, il étudia d'abord la théologie, qu'il abandonna bientôt pour la philosophie et les sciences, se fit recevoir docteur à Leipzig en 1769, commença à se faire connaître à cette époque par un petit drame, le *Fils reconnaissant*, et obtint, en 1775, une chaire de morale et de belles-lettres au Gymnase de Berlin. Par la suite, Engel fut chargé d'enseigner la littérature aux fils du prince royal. Après l'avénement de Frédéric-Guillaume II, Engel, qui venait d'être élu membre de l'Académie des sciences, devint, en 1787, directeur, avec Ramler, du théâtre de Berlin. Mais il dut quitter cet emploi en 1793, son caractère irritable et son insouciance le rendant peu propre à le remplir. Il se retira alors à Schwerin, où il resta jusqu'en 1798. A cette époque, il revint à Berlin, reçut de son ancien élève, qui venait de monter sur le trône sous le nom de Frédéric-Guillaume III, une pension destinée à lui faire des loisirs; mais il en profita peu de temps, et mourut d'un excès d'embonpoint. C'était un penseur profond et plein de sagacité, un critique judicieux, un écrivain au style élégant et pur; mais il avait peu d'imagination, estimait médiocrement la poésie, travaillait avec beaucoup de difficulté et se lassait bientôt d'un ouvrage commencé. Si son caractère était difficile, il rachetait ses défauts par sa générosité, par son amour pour la vérité, par sa haine pour l'intrigue. Parmi ses ouvrages, nous citerons : le *Philosophe du monde* (1775, 2 vol. in-8°), recueil de morceaux sur des questions de philosophie, de morale, de littérature; *Méthode de développer la logique d'après les* Dialogues *de Platon* (1780); *Traité sur les différents genres de poésie* (1783); *Théorie de la mimique* (1785, 2 vol. in-8°), où Engel recherche le principe d'après lequel les passions s'expriment sur la physionomie et par les gestes. Jansen en a donné une médiocre traduction française sous le titre de : *Idées sur le geste*, dans son recueil de pièces intéressantes. Citons encore : le *Miroir des princes* (1796), suite de morceaux de morale destinés à l'instruction des princes appelés à régner; *Lorenz Stark*, roman plein d'intérêt qui obtint un très-grand succès en Allemagne; des pièces de théâtre, dont plusieurs, comme le *Page*, la *Pharmacie*, ont été très-goûtées. Une édition complète de ses *Œuvres* a été donnée par Nicolaï (1801-1806, 12 vol. in-8°).

**ENGEL** (Charles-Chrétien), écrivain allemand, frère du précédent, né à Parchim en 1752, mort à Schwerin en 1801. Il abandonna la carrière médicale pour s'occuper de littérature, de poésie et de théâtre. Ses œuvres dramatiques, parmi lesquelles nous citerons *Biondetta*, l'*Anniversaire* ou les *Surprises*, l'*Erreur*, etc., n'eurent que des succès éphémères. Mais une brochure philosophique, intitulée *Nous nous reverrons* (1787), dans laquelle il traitait, sous une forme populaire, la question de savoir comment l'âme existera après sa séparation du corps, fit beaucoup de sensation et fut souvent rééditée.

**ENGEL** (Joseph), anatomiste allemand, né à Vienne en 1816. Il fit ses études dans sa ville natale, et, après avoir été reçu docteur en 1839, il y fut nommé, l'année suivante, professeur adjoint d'anatomie pathologique. Il passa de là, en 1844, à l'université de Zurich, en qualité de professeur d'anatomie descriptive, puis, en 1849, à l'université de Prague comme professeur d'anatomie pathologique. Rappelé à Vienne en 1854, il y occupa la chaire d'anatomie descriptive à l'académie de l'empereur Joseph (*JosephsAkademie*), qui venait d'être organisée dans cette ville. Il quitta cette chaire en 1856 pour celle de l'anatomie pathologique. Engel a profondément étudié l'anatomie dans toutes ses branches et dans toutes ses applications. Attaché d'abord aux doctrines de l'école de Vienne, en ce qui concerne l'anatomie pathologique, il y renonça bientôt et s'efforça d'élever cette science au rang d'une physiologie vraiment scientifique, en établissant une terminologie fondée sur de nouvelles bases et en déterminant les caractères des phénomènes anatomiques qui affectent les organes sains et les organes malades. Parmi les ouvrages qu'il a publiés relativement à cette partie de ses travaux, nous citerons : *Essai d'une propaideutique d'anatomie pathologique* (Vienne, 1845); *Anatomie pathologique* (Vienne, 1856), et *Manuel d'anatomie pathologique* (Vienne, 1865 et suiv.). On a encore de lui : *Recherches sur les formes du crâne* (Vienne, 1850); la *Charpente osseuse de la face humaine* (Vienne, 1850); *Tableau des phénomènes cadavériques* (Vienne, 1854); *Compendium d'anatomie topographique* (Vienne, 1859); *Descriptions d'autopsies* (1861), etc. On lui doit en outre un grand nombre de mémoires sur l'anatomie microscopique, la physiologie et l'histoire de la formation et du développement des différents organes. Dans tous ses ouvrages écrits en allemand, Engel s'est montré le partisan constant de la liberté sans bornes de doctrine et d'enseignement, et ses efforts ont toujours tendu à l'introduction d'une réforme radicale tant dans le système d'enseignement médical que dans celui qui est suivi dans les gymnases de l'Allemagne.

**ENGEL** (Ernest), économiste allemand, né à Dresde en 1821. Il étudia à l'école des mines de Freiberg, et voyagea ensuite en Allemagne, en Belgique et en France. Il s'arrêta assez longtemps à Paris, où il suivit les cours publics relatifs à l'objet de ses études. De retour dans sa patrie en 1848, il devint successivement membre, puis président (1849) de la commission permanente d'examen pour les progrès de l'industrie dans le royaume de Saxe, et fut envoyé, par le ministre de l'intérieur, à Leipzig, en 1850, pour y organiser l'exposition universelle de l'industrie allemande. Récompensé de ses travaux par le titre de secrétaire ministériel dans le bureau de statistique, nommé plus tard référendaire et conseiller du gouvernement, il renonça, en 1858, à ces emplois pour fonder à Dresde une société d'assurances hypothécaires, branche d'assurances qu'il a été le premier à mettre en exploitation. A la mort de Dieterici (1859), il fut appelé à lui succéder comme chef du bureau de statistique de Berlin, avec le titre de conseiller intime du gouvernement, et déploya dans ces nouvelles fonctions une activité et une largeur de vues qui furent appréciées dans toute l'Europe. En septembre 1863, il présida le congrès international de Berlin, et fut nommé, peu après, conseiller intime supérieur du gouvernement. Engel est, sans contredit, le premier statisticien de l'Allemagne contemporaine. En Saxe, il a fondé un institut statistique sur des bases toutes nouvelles, et a également introduit une nouvelle méthode de statistique, méthode qu'il a exposée et défendue dans différents écrits, entre autres dans l'*Annuaire de la statistique et de l'économie politique* (Dresde, 1853, t. Ier), et dans le *Journal du bureau de statistique*, qui paraît depuis 1855. Indépendamment d'un grand nombre de mémoires qui ont paru dans les recueils précités et dans plusieurs autres, tels que : l'*Annuaire du bureau de statistique prussien* (depuis 1860); la *Statistique prussienne* (depuis 1861), etc., qui ont également été publiés sous sa direction, on lui doit encore : *Compte rendu général des quatre premiers congrès de statistique* (Berlin, 1863); le *Congrès statistique international de Berlin* (Berlin, 1863); les *Résultats* (Berlin, 1864), et le *Compte rendu* (Berlin, 1865) *du même congrès*, etc. Le premier de ces ouvrages est en français; les autres sont en allemand.

**ENGELANDE**, ancien nom de l'Angleterre, ENGLAND chez les Anglais.

**ENGELBERG** (*Angelorum Mons*), ville de Suisse, cant. d'Unterwald, sur l'Aa, au milieu des montagnes, et à 28 kilom. S.-E. de Sarnen; 1,665 hab. La vallée d'Engelberg, dans laquelle est bâtie la petite ville de ce nom, est située à 1,019 mètres au-dessus du niveau de la mer; elle présente l'aspect d'un immense tapis de verdure de forme ovale, semé de jolies maisons blanches, et est entourée d'une ceinture de montagnes. Elle a de 8 kilom. à 12 kilom. de longueur sur 1 kilom. de largeur. L'élève du bétail est à peu près l'unique ressource des habitants. Ce qui fait son charme aux yeux du touriste et du voyageur est précisément ce qui cause sa pauvreté. Son élévation ne permet pas d'y cultiver les céréales ni les arbres fruitiers; l'Aa, qui l'arrose et qui roule si pittoresquement ses ondes écumeuses au milieu de cette fraîche verdure, y cause souvent de grands ravages par ses débordements; enfin son peu de largeur l'expose aux avalanches. La tradition prétend que de malins esprits hantaient jadis ces montagnes; ils en furent chassés par les anges, et c'est de là que vient le nom d'Engelberg (montagne des anges) donné à la vallée tout entière. Vers le commencement du XIIe siècle, un noble de Sellebüren fonda un couvent de bénédictins dans ce lieu jusqu'alors désert et sauvage, et qui, sous l'influence monacale, commença à se défricher et à se peupler peu à peu. Les abbés de ce couvent furent les seigneurs souverains d'Engelberg, et eurent pour serfs tous les paysans habitant la vallée. Toutefois, leur domination paraît n'avoir pas pesé trop lourdement sur leurs sujets. En 1798, la suzeraineté du couvent cessa; mais ses propriétés lui restèrent. Toute la vallée lui appartient encore, et ses anciens serfs sont maintenant ses fermiers. L'abbaye est visitée par de nombreux touristes, attirés surtout par sa remarquable et pittoresque situation. Les bâtiments sont très-vastes, et contiennent une bibliothèque de 20,000 volumes, avec 200 manuscrits précieux et une collection de vieilles cartes. A l'abbaye d'Engelberg on fabrique des fromages, comme à la Chartreuse de la liqueur, et l'immense magasin de fromages n'est pas une des moindres curiosités du couvent.

**ENGELBERGE** ou **ENGELBERDE**, impératrice d'Allemagne, morte en 890. Elle épousa l'empereur Louis II en 856. Sa beauté et son esprit lui donnèrent sur son époux un tel ascendant, que les courtisans jaloux formèrent contre elle un complot, et l'accusèrent d'adultère. L'empereur, trop facile à abuser, ordonna qu'Engelberge passerait par l'épreuve du feu ou de l'eau, à moins qu'un chevalier ne consentît à soutenir son innocence les armes à la main. Le comte d'Arles, Boson, accepta ce dernier rôle, se présenta dans la lice, contraignit deux des accusateurs à se reconnaître coupables de mensonge et rompit le cou au troisième, puis, sans se faire connaître, il regagna ses Etats. Mais l'empereur le fit suivre, lui envoya une couronne de roi et lui fit épouser sa fille Hermengarde. Après la mort de Louis II (875), Engelberge, qui n'avait pas d'enfant mâle, convoqua une diète à Pavie, fit augmenter les Etats de son gendre Boson, qui prit le titre de roi d'Arles, et essaya inutilement de maintenir l'Italie indépendante en lui faisant donner un roi du pays; la couronne fut offerte simultanément à Charles le Chauve et à Louis le Germanique. Engelberge se retira alors dans un couvent en Italie; mais Charles le Chauve, ayant envahi le pays (880), fit l'impératrice prisonnière et l'envoya captive en Allemagne, où elle mourut.

**ENGELBERT** (saint), archevêque de Cologne, mort en 1225. Il était fils d'Engelbert Ier, comte de Berg. Entré de bonne heure dans l'état ecclésiastique, il fut pourvu de riches et nombreux bénéfices, dont il usa d'une façon plus que mondaine. Il fut cependant, en 1216, choisi par la cour de Rome comme archevêque de Cologne, moyennant un très-gros pot-de-vin qu'il dut verser dans la caisse d'Innocent III. Une grande partie de son épiscopat se passa dans des querelles avec divers personnages d'importance. Ce fut d'abord le marquis d'Arlon, comte de Luxembourg, qui fit bâtir sur les terres d'Engelbert une grosse tour qu'Engelbert dut prendre d'assaut pour la raser. Ensuite survint une longue querelle avec Thierry V, comte de Clèves. Enfin, après avoir longtemps toléré les désordres de son cousin Frédéric, un chanoine de Cologne qui avait quitté l'aumusse pour l'épée, et qui s'était fait l'avocat de certaines nonnes qu'il protégeait d'une façon assez singulière, Engelbert, pressé par le pape et par l'empereur, dut faire des menaces à ce cousin scandaleux. Celui-ci feignit de reconnaître ses torts et fit assassiner l'archevêque.

Engelbert, sans avoir été un bien grand saint durant sa vie, fit des miracles après sa mort, et son pieux historien, Césaire d'Heisterbach, remarque naïvement que ces miracles ont été faits, sans doute, pour donner des preuves de sa sainteté, qui, sans cela, n'aurait pas été bien manifeste. Au reste, quoique inséré dans le martyrologe, Engelbert n'a jamais été canonisé solennellement.

**ENGELBERT**, historien et théologien allemand, mort en 1331. Il devint, en 1297, abbé des bénédictins d'Aimont, en Styrie. On lui doit de nombreux ouvrages dont voici les plus importants : *De ortu, progressu et fine romani imperii* (Bâle, 1553, in-8°); *Epistola de studiis et scriptis suis*, où Engelbert donne la liste de ses propres ouvrages, s'élevant au nombre de trente sept; *De statu defunctorum; Expositio super psalmum Beati immaculati*, etc.

**ENGELBRECHT, ENGELBRECHTSEN** ou **ENGHELBRECHTSEN** (Corenille), peintre hollandais, né en 1468 à Leyde, où il mourut en 1533. C'est le premier peintre hollandais qui ait substitué l'emploi de la couleur à l'huile à celui de la couleur à la détrempe. Il jouit de son temps d'une grande réputation, et il la méritait, autant qu'on en peut juger par le petit nombre de ses tableaux que les ravages du temps ont respectés. Le plus remarquable que l'on connaisse est un retable avec ses volets, qui se trouve aujourd'hui à l'hôtel de ville de Leyde; il représente *Jésus-Christ sur la croix entre les deux larrons;* sur l'un des volets on voit le *Sacrifice d'Abraham*, et sur l'autre l'*Adoration du serpent d'airain*. Il existait aussi du même maître, à l'église Notre-Dame-du Marais, à Paris, un tableau d'autel, une *Descente de Croix*, entourée de médaillons représentant les *Douleurs de la Vierge*, et un tableau à la détrempe, l'*Adoration des rois*. Les qualités distinctives d'Engelbrechtsen sont une grande richesse de composition, beaucoup de fantaisie dans les costumes, un talent réel dans la disposition des figures, qui sont d'ordinaire en grand nombre dans ses toiles, enfin et surtout une rare délicatesse de pinceau, dans le dessin des physionomies en particulier.

**ENGELBRECHT** (Jean), fameux visionnaire allemand, né à Brunswick en 1559, mort dans la même ville en 1642. Au sortir de l'école, il savait à peine lire et écrire. Son père, pauvre tailleur, le plaça chez un marchand de drap; mais sa mauvaise santé l'obligea de renoncer à l'état qu'il voulait embrasser. Dévoré d'une profonde mélancolie, il se laissa aller peu à peu aux rêveries religieuses et tomba dangereusement malade. Il était allé, disait-il, aux portes de l'enfer, et il se disposait à entrer, quand le Saint-Esprit, sous la forme d'un homme blanc, l'avait arrêté et chargé de revenir sur la terre pour appeler les hommes à la repentance. Il ne dormait plus et ne mangeait que très-peu. Il entendit pendant quarante nuits une musique céleste, à laquelle il joignait sa voix, malgré la faiblesse de ses organes. L'heure était venue de se mettre en campagne et de raconter aux hommes, pour les convertir, les miraculeuses dispensations dont il avait été l'objet. Naturellement on le prit pour un fou. Cependant quelques bonnes âmes ajoutèrent foi à ses récits. Sachant que nul n'est prophète dans son pays, Engelbrecht quitta Brunswick et se mit à parcourir la basse Saxe et le Sleswig, racontant aux curieux qui l'entouraient les célestes visions dont il était le témoin privilégié. Son aplomb augmentait de jour en jour. Il avait vu, disait-il, une volée d'âmes tourbillonner autour de sa tête comme des étincelles. Et qu'avait-il fait? une chose bien simple. Il avait pris le soleil d'une main, la lune de l'autre, et s'était mis à tourbillonner comme les âmes. Chassé, conspué, battu même parfois, le visionnaire redoublait d'audace. Etant à Hambourg, il offrit aux incrédules de jeûner durant quinze jours pour faire éclater la vérité de ses révélations. Son offre fut acceptée, et, chose étonnante, il supporta ce jeûne extraordinaire, ce qui fit quelque impression sur la multitude. On ne savait plus comment s'y prendre pour se débarrasser de cet étrange phénomène; les magistrats durent le chasser de la ville. Ce pauvre homme erra longtemps, et, brisé de fatigues, vint mourir dans sa ville natale. Il laissa plusieurs ouvrages : *Véritable vue et histoire du ciel* (Brunswick, 1625, 1640; Amsterdam, 1690, in-4°) : c'est le récit de son voyage en enfer et en paradis; *Mandat et ordre divin et céleste délivrés par la chancellerie céleste* (Brême, 1625, in-4°). Il existe un recueil intitulé : *Œuvres, visions et révélations divines de Jean Engelbrecht* (1625, in-4°; Brunswick, 1640; Amsterdam, 1680, in-4°), traduit en anglais par Okely (1781, 2 vol. in-4°). Quelques-unes des productions d'Engelbrecht se trouvent dans les œuvres de Mlle Bourignon.

**ENGELBRECHT** (George), jurisconsulte allemand, né à Hildesheim en 1638, mort en 1705. Après avoir pris le grade de docteur à Helmstædt, il parcourut la France, la Hollande, puis devint professeur de droit et conseiller du prince de Brunswick. Ses principaux ouvrages sont : *Usus juris romani in jure publico romano-germanico* (Helmstædt, 1670, in-4°); *Compendium jurisprudentiæ secundum ordinem digestorum* (Helmstædt, 1689, in-4°); *Dissertationes ad Pandectas* (Helmstædt, 1697, in-4°); *Exercitationes ad Instituta Justiniani* (1709, in-4°).

**ENGELBRECHT** (Herman-Henri), jurisconsulte allemand, né à Greifswald en 1705, mort en 1750 ou en 1760. Il devint assesseur du consistoire suédois, professeur de droit, puis vice-président du tribunal d'appel à Wismar. Ses principaux ouvrages sont : *Disputatio de exemptione rerum principum a vectigali* (Greifswald, 1736, in-4°); *Delineatio status Pomeraniæ Sueticæ* (Greifswald, 1741, in-4°); *Observationes selectiores forenses* (Wismar, 1748-1750, in-4°).

**ENGELBRECHT** (Jean BRANDANE), jurisconsulte allemand, né à Greifswald en 1717, mort en 1765. Reçu docteur (1741), il remplit ensuite les fonctions de syndic de l'université et celles de professeur (1758). Nous citerons de lui : *Disputatio de successione filiarum nobilium in feudis Pomeraniæ* (Greifswald, 1741, in-4°); *Disputatio de mutuo conjugum concursu ad solvendum æs alienum* (1741, in-4°); *Introductio in notitiam juris feudorum Pomeraniæ* (1744, in-4°).

**ENGELBREKT, ENGELBRECHTSEN** ou **ENGELBERT**, patriote suédois, né en Dalécarlie, mort en 1436. Il fut choisi par ses compatriotes pour aller porter plainte auprès d'Eric XIII contre les exactions et les cruautés épouvantables du gouverneur Joss Ericson. Eric l'écouta avec bienveillance, reconnut la justice de ses griefs, mais maintint le gouverneur. Engelbrekt tenta un second voyage à Copenhague, mais ne put voir le roi, qui le menaça même de le faire périr s'il osait se montrer. Engelbrekt se mit alors à la tête de ses compatriotes révoltés (1434), se forma bientôt une armée de 100,000 hommes, chassa les Danois du pays et souleva toute la Suède. Eric accepta alors un traité dont les conditions furent dictées par Engelbrekt, et le sénat rétablit les anciennes libertés du pays; mais le traité fut presque aussitôt violé, et Engelbrekt, reprenant les armes, vint mettre le siége devant la citadelle de Stockholm. Eric fut déposé (1435). Dans l'élection qui suivit cet événement pour nommer une régence, les grands du pays opposèrent Charles Canutsson à Engelbrekt, et il fut décidé que les deux candidats se partageraient le pouvoir. Peu de temps après, Engelbrekt fut assassiné dans une île du lac de Hielmar, par ordre sans doute de Canutsson, car ce dernier prit l'assassin sous sa protection, et l'arracha à la fureur des paysans, qui voulaient venger la mort de leur protecteur. Le patriote suédois qui s'était efforcé d'être le libérateur de son pays fut enterré dans l'église de Mallosa.

**ENGELEN** (Guillaume VAN), en latin **ab Angelis**, théologien hollandais, né à Bois-le-Duc en 1585, mort à Louvain en 1649. Il devint, en 1606, professeur au collége du Porc dans cette dernière ville, entra dans les ordres (1607), obtint successivement ensuite un canonicat, une chaire de morale (1641), la présidence du collége de Viglius, puis de celui du pape Adrien VI (1646), et fut enfin nommé évêque de Ruremonde (1648), mais il mourut avant d'être sacré. Il a écrit contre les calvinistes et contre les jansénistes. Nous citerons parmi ses ouvrages : la *Doctrine que les ministres calvinistes s'efforcent d'introduire dans Bois-le-Duc* (Louvain, 1630); *Relation des troubles excités à Louvain par l'impression de l'*Augustinus (1641); *Declaratio sive protestatio octo theologorum et professorum Lovaniensium* (Louvain, 1642).

**ENGELGRAVE** (Jean-Baptiste), théologien belge, né Anvers en 1601, mort dans la même ville en 1658. Il appartenait à la compagnie de Jésus, et fut deux fois provincial de Flandre, puis supérieur de la maison d'Anvers. C'était un saint homme, qui prenait fort au sérieux le vœu de pauvreté qu'il avait fait, chose très-digne de remarque. On lui doit : *Méditations* (en latin) *pour tous les dimanches et fêtes de l'année* (Anvers, 1654, in-4°); *Dominicales et festivales*, également en latin (Cologne, 1659, 4 vol. in-4°).

**ENGELGRAVE** (Henri), théologien belge, frère du précédent, né Anvers en 1610, mort dans la même ville en 1670. Il entra également dans la compagnie de Jésus. Aussi versé dans les lettres profanes que dans les sciences théologiques, doué d'une prodigieuse mémoire, il dirigea avec succès plusieurs colléges de son ordre, occupa divers postes éminents, et mérita, par son étonnante érudition, d'être surnommé un *Magasin de science*. Il a écrit : *Cœleste Pantheon* (Cologne, 1647, in-fol.); *Lux evangelica*, en trois parties publiées successivement (Anvers, 1648-1651, 2 vol. in-4°; Cologne, 1659, 1 vol. in-fol.), ouvrage qui, mis à l'index, a été souvent réimprimé; *Cœleste Empyreum* (Cologne, 1668-1669, in-fol. et in-4°); *Méditations suivies de remarques sur la passion du Christ* (Anvers, 1670); *Domus divum, facta et virtutes Jesus-Christi, Beatæ Virginis, etc.* (Cologne, 1686). — Assuérus ENGELGRAVE, frère des précédents, né à Anvers, mort très-jeune en 1640, entra chez les dominicains d'Anvers et fut très-renommé comme prédicateur. Il a laissé des *Sermons sur les saints et les divers temps de l'année*.

**ENGELHARD** (Nicolas), philosophe, mathématicien et physicien suisse, né à Berne en 1696, mort à Groningue en 1764. Il quitta de bonne heure son pays et devint professeur de philosophie à l'université de Duisbourg, de mathématiques à Groningue, où il resta jusqu'à sa mort. Il a publié : *De legibus naturæ Newtonianis* (Duisbourg, 1726, in-4°); *De usu chemiæ in physica* (Duisbourg, 1728, in-4°); *Institutiones philosophiæ theoricæ* (Groningue, 1732); *De pluralitate orbium habitabilium* (in-4°), etc.

**ENGELHARD** (Régnier), jurisconsulte allemand, né à Cassel en 1717, mort en 1777. Il occupa diverses charges dans l'administration de la guerre, et fut en dernier lieu conseiller de guerre (1755). Il a laissé : *Specimen juris feudorum naturalis* (Leipzig, 1742, in-4°); *Specimen juris militum* (Francfort, 1754, in-4°); *Essai* (en allemand) *d'un droit pénal universel* (Leipzig, 1756, in-8°); *Description du pays de Hesse*, également en allemand (Cassel, 1778, 2 vol. in-8°).

**ENGELHARDSZEL** ou **ENGELZELL**, ville d'Autriche, prov. de la haute Autriche, sur la rive droite du Danube, à 46 kilom. N.-E. de Wels; 1,400 hab. Eglise paroissiale fort ancienne; château du prince de Wrède. Fabriques de porcelaines et de creusets. La pêche forme une des principales branches de l'industrie des habitants.

**ENGELHARDT** ou **ANGELOCRATOR** (Daniel), théologien protestant allemand, né à Corbach en 1569, mort en 1635. Il remplit les fonctions de pasteur et de surintendant à Kœthen, et fit partie, en 1618, du synode de Dordrecht. Indépendamment d'ouvrages théologiques, on lui doit : *Chronologia autoptica* (Cassel, 1601, in-fol.), ouvrage savant mais plein d'erreurs; *Doctrina de ponderibus, mensuris et monetis* (Marbourg, 1617, in-4°), traité accompagné de tableaux bien faits.

**ENGELHARDT** (Charles-Auguste), littérateur allemand, né à Dresde en 1768, mort en 1834. Il ne reçut, à cause de la mort prématurée de son père, qu'une éducation incomplète, à laquelle il suppléa par des talents extraordinaires. Sa modestie et la timidité de son caractère l'empêchèrent de tirer de ses facultés tout le parti que d'autres plus osés tirent de leur médiocrité. Il n'occupa jamais que des places secondaires, et de ses nombreux écrits il ne tira guère qu'un profit suffisant pour le faire vivre. En 1805, Engelhardt obtint un emploi à la bibliothèque de sa ville natale, puis devint archiviste à la chancellerie de la guerre (1811), et, trente ans après, secrétaire du ministère au même département, en 1831. Engelhardt a écrit avec grâce, mesure et bon sens des livres à la fois intéressants et instructifs. Les nombreuses mentions et anecdotes historiques dont ses ouvrages sont semés ont été pour quelque chose dans le mouvement qui s'est prononcé dans toutes les parties de l'Allemagne pour les recherches relatives à l'histoire locale. Nous citerons de lui : *Charles Bruckmann* ou *William Sterne* (Zittau, 1791-1801); l'*Anathème du lit nuptial* (Chemnitz, 1794), roman de chevalerie; *Promenades pittoresques à travers la Saxe* (Leipzig, 1794); *Traits de caractères bizarres des originaux anglais* (1796); le *Nouvel ami des enfants* (Leipzig, 1797-1814, 12 vol.); *Correspondance de la famille du Nouvel ami des enfants* (Leipzig, 1798); *Tableaux tirés de l'histoire de l'Allemagne à l'usage de la jeunesse* (Leipzig, 1799); *Erdmann* (Leipzig, 1800); *Opuscules pour un théâtre de la jeunesse* (Gœrlitz, 1803); les *Soirées des jours de fête chez le père* (Pyrna, 1812); *Contes* (Dresde, 1820); *Didier de Harras* ou le *Saut du chevalier* (Dresde, 1822); *Poésies* (1823, 2 vol.); *Traits mémorables de l'histoire de Saxe* (1797-1799, 4 vol.); *Répertoire chronologique méthodique et alphabétique du Recueil des lois saxonnes* (Leipzig, 1825), etc.

**ENGELHARDT** (Frédéric-Bernard), ingénieur et géographe allemand, né en 1768, mort en 1854. Successivement conducteur des forêts en Poméranie et inspecteur d'architecture à Bromberg, il fut chargé, en 1796, de dresser la carte topographique de la Lithuanie, de la Prusse orientale et occidentale et du district de la Netz, devint l'année suivante directeur d'architecture à Plock, puis, en 1810, fut nommé conseiller intime du gouvernement et directeur des travaux topographiques du bureau de statistique à Berlin. On cite comme ses principaux ouvrages : *Carte de la monarchie prussienne à l'échelle de* $\frac{1}{600,000}$, qui a servi de base à toutes celles qui ont été publiées depuis; *Carte des régences de Potsdam, de Francfort et de la Poméranie; Grande Carte du royaume de Pologne* (en 23 feuilles); la *Superficie des Etats particuliers de l'Europe et des autres pays de la terre* (Berlin, 1853), etc.